



NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION

Déclaration commune sur la mission Resolute Support en Afghanistan

12 Jul. 2018 - | Communiqué de presse (2018) 096 Issued on 12 Jul. 2018 |

Mis à jour le: 12 Jul. 2018 14:50

1. Nous, chefs d'État et de gouvernement des pays contribuant à la mission Resolute Support, et président du gouvernement de la République islamique d'Afghanistan, nous sommes réunis aujourd'hui à Bruxelles afin de réaffirmer notre engagement commun à garantir dans la durée la sécurité et la stabilité en Afghanistan. La population afghane réclame la paix, et nous sommes encouragés par la dynamique qui se dessine en ce sens. Nous demeurons unis dans notre engagement à aider l'Afghanistan à parvenir à la paix.
2. Nous saluons les sacrifices et la résilience des Afghans, qui veulent la paix depuis de nombreuses années, ainsi que l'action des hommes et des femmes qui servent au sein des forces de défense et de sécurité nationales afghanes¹ et de la mission Resolute Support. Nous rendons également hommage à celles et ceux qui ont perdu la vie ou qui ont été blessés en œuvrant pour offrir à l'Afghanistan un avenir meilleur, affranchi du terrorisme.
3. Notre objectif commun demeure un Afghanistan stable et sûr, qui ne redevienne jamais un sanctuaire pour les terroristes, lesquels représentent une menace pour notre sécurité à tous. Les Alliés et leurs partenaires d'opération réaffirment leur attachement à la mission Resolute Support, qui offre formation, conseil et assistance aux forces afghanes à l'invitation du gouvernement afghan et avec l'appui de la communauté internationale, comme indiqué dans la résolution 2189 du Conseil de sécurité de l'ONU. Des forces afghanes performantes, professionnelles et autonomes seront mieux à même d'assurer la sécurité du pays, de créer les conditions propices au règlement négocié du conflit dans le cadre d'un processus de paix dirigé et pris en charge par les Afghans, et de montrer aux talibans qu'ils ne pourront l'emporter par la force. Nous nous

félicitons des progrès que réalisent les institutions de sécurité afghanes grâce aux activités de renforcement des capacités menées par la mission Resolute Support, ainsi que des réformes institutionnelles conduites par les Afghans, qui se traduisent par un professionnalisme et une efficacité accrues sur le champ de bataille. Nous réitérons notre soutien en faveur de la feuille de route établie pour les forces de défense et de sécurité nationales afghanes.

4. Pour assurer la stabilité et la sécurité dans la durée, il est essentiel de trouver une solution politique au conflit avec les talibans, sur la base d'un consensus national. Les Alliés et leurs partenaires d'opération accueillent favorablement la proposition, inédite, de pourparlers de paix sans conditions faite par le gouvernement afghan aux talibans. Nous soutenons pleinement le gouvernement afghan dans sa volonté de conclure un accord de paix inclusif avec les talibans, et nous prenons note avec satisfaction, en particulier, des résultats de la conférence du processus de Kaboul pour la coopération en matière de paix et de sécurité, tenue en Afghanistan le 28 février, et de la conférence sur l'Afghanistan tenue à Tachkent les 26 et 27 mars. En outre, nous félicitons le gouvernement afghan pour son engagement à mettre en évidence les bienfaits de la paix ainsi que pour sa détermination à faire avancer le processus de paix et à endiguer la violence, par l'annonce d'un cessez-le-feu unilatéral en juin. Nous notons que les talibans ont observé le cessez-le-feu de l'Aïd Al-Fitr. Le refus, par leurs dirigeants, de prolonger celui-ci, comme le proposait le gouvernement afghan, ne fera que porter préjudice à d'innocents citoyens afghans.
5. Nous appelons une nouvelle fois les talibans à participer de manière crédible au processus de paix dirigé et pris en charge par les Afghans et soulignons que c'est là le seul moyen de parvenir à un règlement durable du conflit. Les Alliés et leurs partenaires d'opération respecteront et soutiendront un règlement politique négocié et durable, dirigé par les Afghans, qui permette de mettre fin à la violence, de rompre les liens avec le terrorisme et de protéger les droits fondamentaux de tous les citoyens afghans, notamment ceux des femmes et des enfants. Nous sommes également favorables au projet du gouvernement afghan d'aborder tous les points de désaccord entre les parties, y compris ceux liés au rôle militaire futur de la communauté internationale en Afghanistan.
6. Les Alliés et leurs partenaires d'opération soutiennent fermement le gouvernement afghan dans sa détermination à éliminer la menace du terrorisme sous toutes ses formes, en particulier celle que représentent les groupes affiliés à l'EIL/Daech et Al-Qaïda en Afghanistan. L'amélioration des capacités des forces afghanes rendra celles-ci plus à même de combattre ces groupes terroristes, qui constituent une menace pour nous tous.
7. Nous réaffirmons l'importance d'une bonne gouvernance, qui soit inclusive, du

renforcement des institutions, ainsi que du développement social et économique. La conférence ministérielle sur l'Afghanistan qui se tiendra à Genève en novembre 2018 sera une occasion importante de faire le point sur les progrès réalisés, notamment en ce qui concerne l'engagement du gouvernement afghan en matière de responsabilité et de réformes, et de souligner que la communauté internationale reste déterminée à apporter une aide au développement.

8. Il est dans notre intérêt, et dans celui de l'ensemble de la région, que l'Afghanistan soit stable. Les acteurs régionaux ont un rôle significatif à jouer pour la paix et la stabilisation en Afghanistan, en appuyant pleinement l'objectif d'une solution politique négociée, en s'abstenant de prêter main-forte à l'insurrection de quelque façon que ce soit, en créant des conditions plus propices au développement économique de l'Afghanistan, et en travaillant de concert avec le gouvernement afghan pour combattre le terrorisme. Nous encourageons le Pakistan à continuer de traduire dans les faits le soutien qu'il a exprimé en faveur d'une solution politique au conflit, à éliminer les sanctuaires terroristes et à faire en sorte d'empêcher la circulation de fonds liée au terrorisme et les attaques transfrontalières, notamment en coopérant avec ses pays voisins. À cet égard, nous nous félicitons de la finalisation du plan d'action afghano-pakistanaï pour la paix et la solidarité. Nous appelons les acteurs de la région à contribuer à la stabilité régionale en apportant leur plein soutien à un processus de paix dirigé et pris en charge par les Afghans. Les Alliés et leurs partenaires poursuivront leurs contacts de manière constructive au niveau régional.
9. Nous nous réjouissons que le Qatar et les Émirats arabes unis prennent désormais part à la mission Resolute Support, et nous encourageons les pays que cela intéresse à apporter eux aussi une contribution. Il s'agit là d'un témoignage du large soutien que la stabilité de l'Afghanistan continue de susciter au sein de la communauté internationale, notamment au travers du Groupe de contact international.
10. Les Alliés et leurs partenaires d'opération ont augmenté les effectifs pour maximiser la capacité à fournir formation, conseil et assistance aux forces afghanes, et nous annonçons aujourd'hui que nous avons pris les engagements suivants :
 - maintenir la mission non combattante Resolute Support, qui offre formation, conseil et assistance aux institutions et aux forces de sécurité afghanes, jusqu'à ce que la situation justifie un ajustement de la mission ;
 - prolonger le soutien financier aux forces afghanes jusqu'en 2024 ;
 - développer encore notre partenariat politique et pratique avec l'Afghanistan, notamment dans le cadre du partenariat durable.

1. L'Afghanistan, avec le soutien continu de l'OTAN et des partenaires d'opération et sur la base des progrès réalisés, prend pour sa part les engagements suivants :
 - renforcer encore les institutions et les forces de sécurité afghanes, de telle sorte qu'elles puissent assurer la sécurité du peuple afghan, fonctionnent sous une direction civile efficace et d'une manière conforme au droit international humanitaire, respectent les droits de l'homme, et agissent dans le respect de la Constitution afghane et de l'état de droit ;
 - continuer de lutter contre la corruption, notamment au sein des structures de sécurité comme prévu dans la feuille de route, ainsi qu'au sein des autres structures de l'État ;
 - réaliser des progrès supplémentaires en matière de réformes gouvernementales, notamment pour ce qui est des promotions fondées sur le mérite, remplir les conditions fixées concernant le soutien financier, et promouvoir la transparence, l'obligation de rendre compte et l'inclusivité ;
 - organiser, en 2018, des élections législatives et, en 2019, une élection présidentielle crédibles, libres, régulières et inclusives, et s'attaquer résolument aux problèmes d'organisation restants, dans le plein respect de l'indépendance des instances électorales ;
 - augmenter progressivement sa contribution au financement des forces afghanes pour remplir les engagements pris au sommet de Chicago et, *in fine*, atteindre le stade de l'autonomie, même s'il faudra du temps pour y parvenir ;
 - lutter contre le trafic de stupéfiants ;
 - encourager la création d'emplois, et améliorer les perspectives économiques ainsi que la prestation de services pour les citoyens afghans ;
 - s'appuyer sur les initiatives récentes visant à permettre aux femmes de prendre pleinement part à la société afghane dans toutes ses dimensions, y compris au sein des forces afghanes, et de participer pleinement aux processus politiques, notamment au processus de paix et de réconciliation, et respecter l'engagement pris de mettre intégralement en œuvre son plan d'action national relatif à la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU ;
 - prendre des mesures supplémentaires pour protéger les enfants contre les effets préjudiciables des conflits armés et contre les violations de leurs droits, comme l'exigent la résolution 1612 ainsi que d'autres résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU, et assurer la protection des civils.

2. De nouveaux progrès dans la réalisation des engagements énoncés ci-dessus permettront d'endiguer la violence, d'améliorer les perspectives économiques, de créer les conditions sociales, économiques et de sécurité propices à une stabilité durable, et auront par ailleurs un impact important sur la migration. Nous

sommes encouragés par les progrès accomplis en Afghanistan et continuerons, avec la même détermination, d'appuyer le développement de forces afghanes capables de faire en sorte que le pays reste stable, sûr et à l'abri de la menace du terrorisme. Dans ce contexte, nous attendons avec intérêt les prémices d'un accord de paix négocié et inclusif avec les talibans, lequel représentera une victoire pour tous les Afghans.

1. Dénommées ci-après « les forces afghanes ».